

NOTICE

SUR

LES CARRIÈRES DE GUÉNANGE,

ARRONDISSEMENT DE THIONVILLE,

PAR M. VICTOR SIMON.

MESSIEURS,

Si, en vous entretenant de Géologie, je me bornais à vous indiquer la disposition des couches de chaque terrain et les fossiles que l'on y trouve, ce serait ne remplir ma tâche qu'à demi; à ces observations doivent nécessairement se lier les indications des avantages que les arts peuvent retirer de chaque formation: aussi m'efforcerai-je, autant qu'il sera en moi, en décrivant le plus de localités qu'il me sera possible, de faire connaître ce qu'elles présentent d'utile.

Tel est le but que je me propose aujourd'hui, en vous entretenant des carrières de Guénange.

Ce village est situé près de la rive droite de la Moselle, à 20 kilomètres de Metz et 9 de Thionville. Les carrières en exploitation sont situées un peu au-dessus de la Haute-Guénange, elles ont environ trois mètres de profondeur. Leurs couches plongent, d'après la mesure que j'en ai prise, de trois degrés au nord, et d'après l'observation du sieur Hasseling, maître carrier, qui m'a paru exacte, elles inclineraient d'autant vers l'ouest-sud-ouest; ainsi, en même temps qu'elles s'enfonceraient pour passer sous

l'oolite, à la rive gauche, elles se relèveraient en sens opposé, pour s'appuyer sur les formations qu'elles recouvrent (le grès de Luxembourg et le keuper). En effet, quelques gryphées arquées gisant dans la partie supérieure, un grand plagiostome que je trouvai à la partie inférieure, empâtés dans les couches de pierres, et de petites térébratules plissées, ne me permirent pas de douter que ce terrain appartient à la formation du lias, encore bien que la disposition des couches ne soit point la même que celle qui existe dans les carrières des environs de Vallières, et que l'argile qui les accompagne soit différente.

Les couches de pierres y affectent dans leur épaisseur et dans leur allure une régularité telle, qu'il semble voir des cordons de pierres de taille placées de main d'homme; leur parement est recouvert d'un oxide de fer brun qui les détache du reste du dépôt; des fissures verticales très-étroites les divisent en tables plus ou moins longues; elles sont séparées par une argile brunâtre très-douce au toucher; la masse inférieure d'argile contient une couche de fer sulfuré très-mince, et au-dessous une couche d'argile feuilletée, endurcie, dont la pâte est rude au toucher. Ces deux couches observent le parallélisme le plus parfait avec les couches supérieures et la couche inférieure. Une coquille particulière, qui pourrait être une huître, des empreintes de cornes d'Ammon d'un petit diamètre, caractérisent la couche d'argile feuilletée; les couches pierreuses contiennent au contraire des ammonites d'une très-grande dimension: il en existe une à Guénange, devant une porte, qui a le diamètre d'une roue de nos charrues ordinaires, c'est-à-dire d'environ deux pieds et demi.

Les deux premiers bancs présentent des dalles moins longues que celles de la couche inférieure, et leurs pierres sont transportées à Ukange pour en faire de la chaux; la couche d'argile endurcie est destinée au pavage des aires

de granges, et la dernière couche est celle qui est la plus importante pour l'industrie: on l'exploite pour en extraire des tables de pierre noire, qui ont jusqu'à dix pieds de longueur; on les dégrossit sur place, et on les conduit ensuite à Metz, où on les divise, au moyen de la scie, en tablettes qui reçoivent un très-beau poli. Le fer sulfuré pourrait servir à la fabrication de sulfate de fer et d'alumine, ainsi que cela se pratique dans plusieurs départemens de la France, et je pense que l'argile qui sépare les couches de pierre pourrait être employée avec avantage dans les fouleries. Ainsi, tout ce que ces carrières présentent serait susceptible d'être utilisé dans les arts, avec d'autant plus de facilité que les frais d'extraction seraient très-peu considérables.

Afin de donner à l'ACADÉMIE une idée exacte de cette localité, je ne crois pas pouvoir mieux faire que de mettre sous ses yeux la coupe de ces carrières intéressantes, telle que je l'ai prise sur les lieux (1).

Je ferai observer à l'ACADÉMIE, en terminant cette notice, qu'indépendamment de la couche inférieure de cette localité et de la pierre de Servigny, nous possédons aussi, dans les formations du keuper et du calcaire coquiller, des roches susceptibles de recevoir le poli, et que des pierres semblables sont un objet d'industrie dans le département des Vosges, où elles sont préparées et vendues comme marbres dont les couleurs produisent un effet agréable à l'œil.

(1) Voir la planche I^{re}, à la fin du volume.